

les mêmes moyens de déterminer la richesse agricole des autres provinces, que pour la province d'Ontario, au moyen de son bureau des industries. Je vois, d'après le recensement fait en 1891, qu'il y avait alors 175,000 cultivateurs dans Ontario qui cultivaient 22,646,000 acres de terre. La valeur totale de cette propriété, terres, instruments agricoles, et bestiaux, était de \$980,000,000.

Dans l'Ontario une ferme ordinaire contient 130 acres, et la valeur totale de cette ferme, y compris le matériel, est de \$5,000. D'après ce recensement quelle est la valeur des immeubles employés par les manufacturiers dans la province d'Ontario ? Cette valeur est de \$176,603,000 seulement, pas un cinquième de la valeur des terres appartenant aux cultivateurs du pays.

Le gouvernement nous dit qu'il va reviser le tarif, et le premier ministre nous a annoncé qu'il ferait des changements qui seraient avantageux pour toutes les classes ; mais, si on en juge par d'autres déclarations que nous avons entendues, ces changements sont tous destinés à favoriser ceux qui, d'après le gouvernement, sont déjà dans une condition prospère, c'est-à-dire, les manufacturiers. Il n'y aura pas de changements à l'avantage des cultivateurs ni des ouvriers du pays, le tarif ne sera pas réduit en ce qui les concerne.

En ma qualité de cultivateur, j'ai bien ri quand j'ai entendu dire que le ministre de l'agriculture avait visité le Nord-Ouest, et, qu'après avoir examiné l'état de choses et l'état de gêne qui existent dans cette région, il avait dit aux cultivateurs que leur salut était dans la modification du mode qu'ils suivaient et qu'ils devaient se livrer à la culture mêlée et j'ai encore ri davantage lorsque le premier ministre nous a dit qu'il leur donnerait un conseil plein de bon sens.

Je me suis alors rappelé l'histoire d'un ecclésiastique de mon pays natal. En visitant un jour ses paroissiens, il entra dans la cabane d'un pêcheur, et il commença à lui parler de religion. Ils aperçurent bientôt qu'il en savait peu de chose, et il le réprimanda vertement sur son manque de connaissance en théologie. Le pêcheur lui dit : "Voulez-vous me permettre de vous poser une seule question ?" "Oh ! avec plaisir," répondit le ministre. "Eh bien voulez-vous me dire combien il faut d'hameçons pour faire une ligne de douze brasses de longueur ?" "Oh !" dit le ministre, "c'est tout à fait en dehors de ma profession." "Eh bien," répondit le pêcheur, "la connaissance de la théologie est complètement en dehors de ma profession."

Or tout homme qui connaît la condition des cultivateurs du Nord-Ouest doit comprendre que, lorsque ces deux messieurs s'avisent de leur conseiller de se livrer à la culture mêlée, ils parlent d'une chose qui est tout à fait en dehors de leur profession. Les conditions naturelles du Nord-Ouest ne sont pas semblables à celles que nous trouvons dans Ontario ou les provinces maritimes. Nous savons que, même s'ils se livraient à ce genre de culture, ils ne pourraient pas réussir, en raison de la ligne de conduite tenue par notre gouvernement, qui est cause que le gouvernement américain applique le tarif McKinley, car je prétends que c'est cette manière d'agir de notre gouvernement qui a fait adopter le tarif McKinley, vu que M. McKinley lui-même, dans le discours qu'il prononça dans la chambre des représentants, déclara qu'il ne pouvait pas oublier la manière d'agir du gouvernement canadien qui avait remis, en 1890, sur la liste des

M. McMILLAN.

marchandises frappées de droits celles qu'il en avait retranchées en 1888. Dans le cas même où les cultivateurs du Nord-Ouest se livreraient à une culture mêlée et qu'ils récolteraient de l'orge ; ils ne pourraient pas le vendre à bénéfices, parce que le marché des États-Unis leur est interdit, car ils ne peuvent arriver qu'après avoir payé un droit de 30 centins par boisseau. Nous savons que tous les produits du Nord-Ouest ont à payer des droits élevés avant de pouvoir arriver sur le marché américain. On pourrait dire que les cultivateurs du Nord-Ouest peuvent se livrer à l'élevage des animaux. Eh bien, qu'on ne permette de dire que le plus haut prix qu'ils ont obtenu pour leurs animaux l'année dernière, pour les meilleurs qu'ils ont pu produire, a été de 2 ou 2½ centins par livre, vivant.

Permettez-moi de dire au ministre de l'Agriculture et au leader du gouvernement que les cultivateurs du Nord-Ouest ne peuvent pas se livrer à une culture mêlée comme on le fait dans l'Ontario. Bien qu'ils puissent récolter des racines en abondance, ils n'ont pas les facilités que nous avons pour les conserver ; ils ne peuvent pas les exempter de la gèle ni en nourrir les animaux pendant l'hiver. Je dis donc que celui qui prétend que le salut du Nord-Ouest est dans la culture mêlée, ne sait pas ce qu'il dit. J'ai visité le Manitoba et une grande partie du Nord-Ouest jusqu'à Calgary, en passant par Regina et Wolseley, et j'ai vu un grand nombre de cultivateurs. En partant d'Ontario je croyais que la culture mêlée devrait être adoptée dans le Nord-Ouest, mais en visitant ce pays je m'aperçus que j'étais dans l'erreur, et je suis convaincu que ces cultivateurs avaient suivi le meilleur mode de culture qu'ils pouvaient adopter dans leur intérêt.

Dans chaque pays, règle générale, les cultivateurs sont les meilleurs juges du mode de culture qu'ils doivent suivre. Si le ministre de l'Agriculture avait dit aux cultivateurs du Nord-Ouest qu'il savait qu'ils payaient un prix élevé pour leurs instruments aratoires, et qu'il s'efforceraient d'obtenir de ses collègues une réduction des droits, il aurait fait une promesse dont l'accomplissement aurait été pour eux un grand avantage. L'année dernière, les colons du Manitoba ont payé plus de \$600,000 en droits sur des marchandises importées dans leur pays, et ils n'ont eu en échange qu'une petite subvention du gouvernement, s'élevant à \$400,000. Tous les droits qu'ils ont payés, comme tribut aux manufacturiers, se sont élevés à \$2,000,000 ; c'est-à-dire, les manufacturiers ont reçu deux piastres pour chaque piastre qui est entrée dans le trésor public. Je prétends que c'est un lourd fardeau qui pèse sur cette région.

Ce que j'ai constaté au sujet du commerce de cette région m'a fort étonné. En y allant, je m'attendais à voir que ce pays retirait de grands avantages du chemin de fer canadien du Pacifique, et je ne doute pas qu'il en existe dans certaines localités. En allant de Calgary à Edmonton, je disais à quelques messieurs, qui étaient avec moi, qu'ils avaient dû recevoir de grands avantages par le prolongement de la ligne du chemin de fer jusqu'à Edmonton, et un marchand me répondit en riant : "Des avantages ! Avant la construction du chemin de fer canadien du Pacifique nous pouvions faire venir nos marchandises de Calgary pour 75 centins par cent livres, payant en trafic la moitié du fret, et même tout le fret. Aujourd'hui je paie 82 centins par cent livres et tout l'argent s'en va hors du pays."